

14 L'an mil huit cent seize, le trente un mars six heures
 du soir, pardevant nous Louis Joseph Cleuet maire
 officier de l'état civil de la commune de Wizernes, Départe-
 ment du Pas de Calais, Canton de Lumbres, sont
 comparus Antoine Joseph Delattre agé de trente six
 ans, ouvrier papétier, et Alexandre Marie Delattre
 agé de quarante un ans, menager, tous deux domiciliés
 en cette commune; lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui
 une heure du matin, Jean Baptiste Delattre agé
 de dix jours, fils du premier déclarant et de Béatrice
 Querquant, est décédé en la maison de son père
 sise audit Wizernes, et nous signé le présent acte
 les deux témoins ayant déclaré n'avoir jamais scu
 signer, après lecture faite.

D.1816.3.31

4

L'an mil huit cent seize, le trente un mars six heures
 du soir, pardevant nous Louis Joseph Cleuet maire
 officier de l'état civil de la commune de Wizernes, Départe-
 ment du Pas de Calais, Canton de Lumbres, sont
 comparus Antoine Joseph Delattre agé de trente six
 ans, ouvrier papétier, et Alexandre Marie Delattre
 agé de quarante un ans, menager, tous deux domiciliés
 en cette commune; lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui
 une heure du matin, Jean baptiste Delattre agé
 de dix jours, fils du premier déclarant et de Béatrice
 Querquant, est décédé en la maison de son père
 sise audit Wizernes, et avons signé le présent acte
 les deux témoins ayant déclaré n'avoir jamais scu
 signer, après lecture faite. LjCleuet